

CONCOURS SCIENTIFIQUES

en

Herbe



6ÈME ÉDITION
2022
Cycle 1 et cycle 2



Règlement concours

Scientifiques en herbe

Préambule :

Le CPIE - A Rinascita, en partenariat avec la région et l'Académie de Corse, collaborent étroitement depuis plusieurs années au développement de la Culture scientifique dans les établissements scolaires de l'île.

Au fil des années nous avons constaté que de nombreux trophées/concours à caractère scientifique ont été lancés par différents organismes nationaux ou régionaux. Ces derniers ciblent principalement les collégiens et lycéens et sont pour la plupart organisés de la même manière et se déroulent sur des périodes quasiment identiques, à savoir entre septembre et avril.

Le dénominateur commun à l'ensemble de ces trophées/concours/olympiades est la sensibilisation des élèves à la démarche scientifique, en leur proposant de créer, penser et concevoir des expériences, produits ou créations scientifiques dans divers domaines.

C'est dans ce contexte, que le CPIE A Rinascita propose d'organiser la sixième édition du concours « *Scientifiques en herbe* » à destination du premier degré et plus spécifiquement aux classes de cycle 1, de cycle 2 et aux classes uniques du territoire.

Face à une situation sanitaire toujours très incertaine, nous souhaitons maintenir, pour cette année 2022, le concours en format numérique.

L'objectif est de réaliser avec sa classe une courte vidéo dont le thème est : **Conta mi u to fiume – Raconte-moi ta rivière...** « *La biodiversité des cours d'eau et des rivières* »

Exemple de vidéos : filmer la réalisation d'un œuvre artistique illustrant le thème, scénettes, comptines, jeux de rôle, expériences, maquettes, etc

Votre production pourra également être présentée aux autres classes participantes lors de la journée de restitution qui se déroulera le vendredi 8 avril 2022 à Corte.

Article 1 : QUI PEUT CONCOURIR ?

1.1 Conditions de participation

L'opération est ouverte à tous les établissements élémentaires de l'Académie de Corse.

Il concerne les classes de **Cycle 1 (PS-MS-GS), Cycle 2 (CP- CE1- CE2) et les classes uniques.**

L'enseignant ayant en charge la classe, s'inscrit au concours avec l'accord du directeur d'école, avec son adresse courriel académique.

Par souci d'équité, les classes à doubles ou multiples niveaux s'inscriront dans le cycle où se situe la majorité des élèves.

Les responsables du projet devront s'assurer que les parents et tuteurs ont donné l'autorisation de diffusion du droit à l'image de leur enfant. Un modèle en annexe 2 est fourni.

1.2 Modalités d'inscription

Les classes intéressées devront compléter en ligne le formulaire d'inscription au plus tard :

le vendredi 11 février 2022

L'ensemble des modalités d'inscription ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site du CPIE : <https://cpi-centrecorse.fr/>

Article 2 : OBJET DU CONCOURS

2.1 Œuvre à produire

Ce concours invite les élèves à réaliser collectivement une vidéo simple et courte d'environ 10 minutes illustrant le thème : *Conta mi u to fiume – Raconte-moi ta rivière...* « *La biodiversité des cours d'eau et des rivières* »

Vous pourrez filmer : la réalisation d'une œuvre artistique, la présentation d'une comptine existante ou inventée, la mise en scène de saynètes ou de jeux de rôle, la production d'expériences, la construction d'une maquette, ou encore la mise en œuvre d'actions concrètes au sein de leur environnement proche, et libre cours à votre imagination.

Vous pourrez également amener vos réalisations pour les présenter aux autres classes participantes lors de la journée de restitution qui se déroulera le vendredi 8 avril 2022 à Corte. Durée de la présentation 10 minutes max.

Le transport de la production pour la journée de restitution est exclusivement à la charge de l'école participante.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de bénéficier des conseils d'un médiateur scientifique concernant la réalisation d'une activité en lien avec cette thématique et le niveau concerné (exemples d'activités, d'expériences, livres adaptés...)

Les films seront destinés à une communication externe sur différents médias.

Pour chacune des productions fournies, c'est la classe entière qui sera primée.

2.2 CARACTERISTIQUES ATTENDUES

a) La production vidéo

Les supports et outils utilisés pour la vidéo seront libres (carton plume, maquette, panneau d'exposition, affiche, expériences, scénarisation, ...).

Le film devra être accompagné d'une fiche projet jointe en annexe à remplir par l'enseignant. Cette dernière expliquera la réflexion pédagogique ainsi que la démarche scientifique mise en œuvre pour la réalisation de la production.

Durée de la vidéo : environ 10 minutes

Moyen technique : pour la prise d'image, un smartphone fera tout à fait l'affaire. Si vous n'en avez pas, utilisez la webcam de l'ordinateur.

Pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans un montage vidéo, il existe nombre d'applications sur les stores Apple (iMovie) ou Google (Kinemaster), ou encore Movie Maker sur Windows.

Attention : un Power point animé ne pourra être retenu comme vidéo.

b) La transmission de la vidéo

Les productions vidéo devront être transmises avant **le vendredi 1 avril 2022**

- Soit par www.wetransfert.com à l'adresse suivante : contact@cpie-centrecorse.fr
- Soit par clé USB ou CD à l'adresse suivante :

CPIE– A Rinascita
« Concours Scientifiques en herbe »
7 rue colonel Feracci – CS 31
20250 Corte

Les vidéos devront être accompagnées des documents suivants :

- Les autorisations de diffusion du droit à l'image de toutes personnes apparaissant sur la vidéo complétées et signées (Annexe 2)
- La fiche pédagogique explicative (Annexe 1)
- La lettre d'engagement de l'enseignant pour la cessation des droits à l'image de ses élèves (Annexe 3)

Tous les contenus figurants dans la vidéo produite de ce concours doivent permettre les exploitations suivantes par libération des droits d'auteur et des droits des personnes pendant une durée de 10 années. Le non-respect de ces conditions et toute inscription incomplète ou comportant des informations erronées entraîneront le refus de la production vidéo ou présentation.

Article 3 : ECHEANCIER

JANVIER 2022	Ouverture des inscriptions
VENDREDI 11 FEVRIER 2022	Clôture des inscriptions
VENDREDI 1 AVRIL 2022	Date limite d'envoi des vidéos.
VENDREDI 8 AVRIL 2022	Journée de restitution et remise des prix (Visioconférence ou présentiel)

Article 4 : CRITERES DE SELECTION

c) 4.1 La production libre

Le jury notera les vidéos selon différents critères, tous notés sur 20, soit un total maximum de 100 points :

- La pertinence avec le thème
- L'utilisation de champs lexicaux adaptés à la thématique du concours
- L'originalité
- L'aspect pédagogique et scientifique
- L'implication de tous au projet. Cependant tous les élèves ne doivent pas nécessairement apparaître sur la vidéo.

Article 5 : COMPOSITION DU JURY

Les vidéos seront soumises à l'appréciation d'un jury composé de représentants de la collectivité, de l'Education Nationale et du CPIE A Rinascita ainsi que des partenaires du projet.

En cas d'absence de l'un des membres du jury, il appartiendra au président de désigner un remplaçant.

Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

Article 6 : JOURNEE DE REMISE DES PRIX

Sauf contre-indication, la remise des prix sera organisée lors de la journée de restitution le vendredi 8 avril 2022. Vous pourrez amener vos réalisations lors de cet événement pour les présenter aux autres classes participantes. Au-delà de quatre classes participantes, une présélection sera réalisée par le jury, à partir du descriptif du projet et de la vidéo. Seules les 4 premières classes seront invitées à présenter leurs travaux.

Les frais de transport de chacune de ces classes seront à la charge des organisateurs.

Le cas contraire, l'annonce des lauréats se fera par visio-conférence.

Article 7 : RÉCOMPENSES

Les lauréats prévus à ce concours sont :

- Le lauréat des cycles 1
- Le lauréat des cycles 2

Chaque lauréat sera récompensé par la remise de lots en lien avec les sciences d'une valeur de 300 €.

Il ne sera admis aucune contestation concernant les récompenses attribuées. Les prix ainsi octroyés ne seront ni repris, ni échangés contre leur valeur en argent ou contre tout autre cadeau. Le CPIE Centre Corse – A Rinascita se réserve le droit de modifier les lots de même valeur.

Article 8 : DROIT A L'IMAGE ET EXPLOITATION DES DONNEES

Les enseignants sont invités à compléter le formulaire « droit à l'image » Annexe 2 et 3.

Tout participant (enseignant, parent ou représentant légal des gagnants) autorise gracieusement le CPIE– A Rinascita à :

- Effectuer ou utiliser certaines représentations photographiques, vidéos et/ou enregistrements sonores des élèves participants, prises à l'occasion de la remise des prix du concours et à les diffuser sans contrepartie financière :
 - o Sur internet ;
 - o Sur tout support numérique ;
 - o Sur tout support papier ;
 - o Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle.
- Utiliser la production, y compris sa diffusion dans les lieux publics (hall d'administration, salle d'exposition...) et privés, dans la presse, tous magazines et sur les sites Internet ;
- Céder les droits de reproduction, d'adaptation et de représentation des productions pour une campagne de communication externe (affiche, carte postale...), et ce, pour une durée illimitée.

Les auteurs des productions veilleront à être en conformité avec la loi, notamment les droits de l'image et de la propriété intellectuelle.

NB : la participation au présent concours entraîne la renonciation définitive par la classe créatrice ou tout ayant-droit hypothétique, à invoquer une quelconque contrepartie financière, à revendiquer des droits d'auteur dans l'utilisation de sa création (œuvre ou nom).

Article 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le simple fait de participer à ce jeu-concours, implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit d'écouter, prolonger, suspendre ou annuler le présent concours ainsi que le droit de différer les dates prévues si les circonstances l'exigent ; cela sans justification et sans que leur responsabilité ne soit engagée.

En cas de litige, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.

Toute interprétation du règlement de ce concours appartient au jury. Aucune contestation ne sera admise. La décision du jury est sans appel.

Le présent document est disponible sur notre site internet et sur www.cpiecentrecorse.fr ou en s'adressant au CPIE A Rinascita - 7, Rue colonel Feracci - CS 1 - 20250 Corte ou à l'adresse email : contact@cpie-centrecorse.fr

Article 10 : RESPONSABILITE

La responsabilité du CPIE A Rinascita ne pourra être recherchée ni dans le cas où les inscriptions en ligne au présent concours ne lui parviennent pas pour une raison indépendante de sa volonté (notamment des problèmes techniques liés à la transmission par internet), ou lui parvenaient altérées, ni dans la réception des œuvres libres et des productions audiovisuelles.

Article 11 : DONNES PERSONNELLES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant en écrivant à l'adresse suivante : CPIE Centre Corse A Rinascita « Concours Scientifiques en herbe », 7 rue colonel Feracci – BP1, 20250 Corte.

Annexe 1

Fiche pédagogique explicative

Merci de compléter et de retourner cette feuille annexe 1 avec votre vidéo

Coordonnées de l'école :

Nom de l'établissement.....
Adresse postale.....
Tel :
Fax :
E-mail.....

Coordonnées de la classe participante :

Nom et prénom de l'enseignant.....
Effectif de la classe :
Tel :
Fax :
E-mail.....

Niveau de cycle* :

Cycle 1 Cycle 2

* Par souci d'équité, les enseignants des classes uniques ou à double niveau s'inscriront dans le cycle où se situe la majorité des élèves.

Annexe 2

Autorisation DE DROIT à L'IMAGE

Vu le code civil, en particulier son article 9,

Vu le code de la propriété intellectuelle.

Responsable(s) légal/légaux du mineur :

Civilité	M.	<input type="checkbox"/>	Mme	<input type="checkbox"/>	Melle	<input type="checkbox"/>	
NOM(S), Prénom(s)							
NOM, Prénom de l'enfant							
Adresse							
Code postal			Ville				
NOM, Prénom du mineur							

Durant toute la durée du concours « Les scientifiques en herbe », votre enfant sera filmé et/ou interviewé et/ou photographié.

Ces captations seront des œuvres de l'esprit réalisées sous l'autorité de l'établissement désigné ci-dessous, personne morale de droit public, qui exercera l'intégralité des droits attachés aux œuvres réalisées. Elles demeureront la propriété de l'établissement, et ne pourront donner lieu à aucune rémunération sous quelque forme que ce soit. Les œuvres ainsi réalisées ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de porter atteinte à votre réputation et à votre vie privée, et à celles de votre enfant. L'exploitation et la conservation des images se feront avec votre présent accord, exclusivement dans les conditions définies ci-dessous.

En tant que représentants légaux, exerçant les droits de votre enfant, vous reconnaissez être entièrement remplis de vos droits parentaux. Vous garantissez que votre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image, de sa voix ou de son nom. Aucune rémunération ou contrepartie de quelque nature que ce soit, ne sera accordée à votre enfant et à vous-même. Cette acceptation expresse est définitive et exclue toute demande de rémunération ultérieure.

Dans le cadre défini par le Directeur général, votre voix et/ou votre image seront fixées sur un support permettant sa diffusion et sa reproduction telle que définie ci-dessous.

Instance décisionnelle	CPIE Centre Corse A Rinascita		
Directeur général	Monsieur Bernard Vannucci		
PRODUCTION VISUELLE – Concours scientifiques en herbe			
Captation	Image <input checked="" type="checkbox"/>	Voix <input checked="" type="checkbox"/>	
Exploitation	Non commerciale et/ou commerciale par CPIE Centre-Corse ou tout partenaire dans les conditions ci-dessous.		
	Durée : 20 années		
Reproduction	tous supports et tous formats connus (notamment : tout support de stockage numérique et informatique, CD-Rom, DVD, Blue-Ray, serveur informatique, supports nomades, etc.) et inconnus à ce jour.		<input checked="" type="checkbox"/>
Représentation	Représentation par télédiffusion et tout mode de télécommunication connu ou inconnu à ce jour ; Représentation publique gratuite ou payante, collective ou individuelle, par des organismes à vocation éducative et/ou culturelle ; Non commerciale à but pédagogique par CPIE Centre-Corse et/ou ses partenaires ; Usage collectif en classe ; <input checked="" type="checkbox"/> Représentation dans les établissements scolaires, universités, grandes écoles institutions partenaires de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, institutions culturelles ; Diffusion en ligne sur internet (avec ou sans possibilité de téléchargement) sur les sites internet édités par CPIE Centre-Corse et/ou ses partenaires, et tout site de partage et de visionnage de contenus en ligne (ex. youtube, dailymotion, facebook...).		
	Support	Numérique <input checked="" type="checkbox"/>	Analogique <input checked="" type="checkbox"/>
Conservation	Durée :	20 années	
	Support	Numérique <input checked="" type="checkbox"/>	Analogique <input checked="" type="checkbox"/>

Je soussigné(e) **Mme/M** et **Mme/M**,
 (**adresse**)....., représentants
 légaux de l'enfant dont le **nom et prénom** sont,
 né le à, reconnais avoir pris connaissance des informations
 ci-dessus et autorise CPIE Centre-Corse à capter et utiliser l'image et la voix de mon enfant, sous ma
 responsabilité légale, dans les conditions définies par la présente.

Fait à le

Signatures des représentants légaux ou du tuteur,

Mme/M

Mme/M

Signature de l'enfant mineur :

Nom : Prénom : Signature